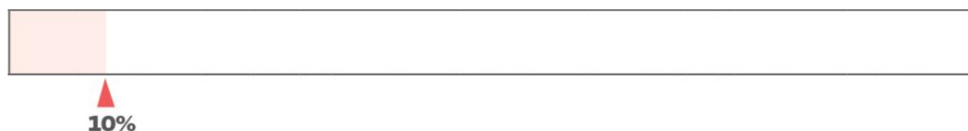


Construire de nouvelles Archives



STATUT

Recommandation en cours

Version 1

Travaux réalisés

- 23 juillet 2020 : la Chambre des députés a adopté le projet de loi relative à la construction et à l'équipement d'un nouveau bâtiment pour les Archives nationales, et à l'aménagement des alentours. Il est prévu que les nouvelles Archives ouvriront leurs portes à Belval en 2024
- Juillet 2020 : Au cours de la séance publique du 23 juillet 2020, la Chambre des députés adopte le projet de loi relative à la construction et à l'équipement d'un nouveau bâtiment pour les Archives nationales, et à l'aménagement des alentours
- Novembre 2019 : L'avant-projet de loi est approuvé par le Conseil de Gouvernement
- 2016 : Le Conseil de Gouvernement décide d'inscrire le projet de construction sur la liste des grands projets d'infrastructures à soumettre à la Commission du contrôle de l'exécution budgétaire, d'autoriser le Fonds Belval à entamer les études d'APS et d'APD, de finaliser le projet de loi y afférant pour 2017 et d'inscrire le projet dans le budget pluriannuel 2017 du Fonds Belval
- 2010 : Arrêt du projet de construction en raison de la crise financière
- 2002 : Le Conseil de Gouvernement prend la décision de construire un nouveau bâtiment à Esch-Belval. Concours international, architecte retenu : Paul Bretz

Travaux prévus

- Les travaux de planification et d'exécution sont organisés par le Fonds Belval.

- Le chantier devrait démarrer début 2021 et s'achever fin 2024. Un budget de 77,2 millions d'euros est prévu pour la construction du bâtiment ainsi que son équipement et l'aménagement des alentours

Communications officielles

- [24.07.2020 : Communiqué du ministère de la Culture, du ministère de la Mobilité et des Travaux publics, des Archives nationales de Luxembourg et du Fonds Belval : La construction du nouveau bâtiment des ANLux à Esch-Belval a été adoptée](#)

Contact

- Tom Gantenbein
(+352) 2478 6647
tom.gantenbein@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020